

## La buse du Clapet

**PROPRIÉTAIRE :** Mairie — **DATATION :** XIX<sup>e</sup> siècle — **MATÉRIAUX :** Pierres et ciment  
**LOCALISATION :** Baie de Bonne-Anse.

### Historique

Dans sa position et sa fonction, à l'extrême pointe de la péninsule d'Arvert, la buse du Clapet qui déverse dans la mer les eaux des marais de ce qui fut jadis la Baronnie d'Arvert, symbolise une fin, comme le fut ici même celle de la Baronnie.

Sous l'ancien régime du cardinal de Richelieu qui en fit l'acquisition en 1627 jusqu'à la marquise de Conflans, morte sur l'échafaud en 1794, la terre d'Arvert n'a rien perdu de son entité. Pendant la Révolution, la Baronnie est disloquée et vendue par éléments fractionnés comme bien national, à l'exception, faute d'acquéreur, du domaine dit d'Arvert qui prend naissance au village des Mathes et se termine précisément au lieudit du Clapet, soit la forêt d'Arvert et l'étang de Bréjat. Rétabli dans ses droits

en 1814, le fils de la marquise de Conflans se réapproprie le domaine d'Arvert et il entreprend de grands travaux d'assèchement et d'exploitation du marais de Bréjat. Le dispositif clef est la construction d'une digue traversée par un canal d'évacuation sous buses, muni à son extrémité d'une vanne à fermeture automatique s'ouvrant comme un clapet, sous la pression de l'eau du marais et se refermant sous la poussée des flots, empêchant ainsi l'eau de mer de pénétrer dans le marais.

Vestige d'une Baronnie qui survécut partiellement à la Révolution, loin des limites de la commune d'Arvert, la « forêt communale d'Arvert » se présente de nos jours comme une enclave d'un autre temps dans les massifs dunaires des Mathes et de Saint-Augustin.

